



Le Conseil général du Finistère adhère au Pacte d'Istanbul pour l'eau

Le Pacte d'Istanbul pour l'eau est un accord, lancé à Istanbul en 2009, lors du 5ème Forum mondial de l'eau.

Ce pacte formalise les engagements des collectivités locales du monde entier qui souhaitent adapter leurs infrastructures et services d'eau aux nouveaux défis auxquels ils sont confrontés, comme le changement climatique, la croissance urbaine galopante, l'épuisement et la pollution des ressources en eau ou encore l'usure des infrastructures.

De part sa politique volontariste sur l'eau et l'assainissement, le Conseil général du Finistère porte l'ensemble des engagements portés par le pacte d'Istanbul. L'Assemblée départementale a donc décidé lors de la Commission Permanente du 9 janvier de signer l'adhésion du Conseil général au Pacte d'Istanbul.

La signature officielle de ce Pacte par le Conseil général du Finistère se tiendra le 25 janvier 2012 à l'occasion du carrefour de la gestion locale de l'eau à Rennes. Cette signature se fera aux côtés des 3 autres départements bretons, du Conseil régional et de l'Agence de l'eau.